

Plan D'action 2025 :

- Nouvelle gouvernance de la mise à l'échelle de l'accessibilité pour Crédit Agricole S.A. et ses entités avec un comité des référents accessibilité et un comité de pilotage : action réalisée, gouvernance définie en janvier 2025.
- Désignation d'un référent accessibilité numérique : action réalisée, référent Crédit Agricole S.A. désigné en juillet 2025.
- Mise à disposition d'une adresse de contact pour les personnes en situation de handicap qui rencontrent des difficultés avec nos services numériques : contact mis à disposition depuis juillet 2025.
- Rédaction du schéma pluriannuel 2025-2027 : action réalisée, rédaction terminée en juillet 2025.
- Rédaction du plan annuel 2025 : action réalisée, rédaction terminée en juillet 2025.
- Rédaction du plan d'actions de l'année 2026 : action à réaliser pour 2026.
- Identification des services numériques à auditer et priorisation faite en fonction du nombre d'utilisateurs externe et interne : action à réaliser pour 2026.
- Planification pluriannuelle des remédiations pour corriger les anomalies concernant l'accessibilité pour donner suite aux audits effectués sur les applications et sites prioritaires : action à réaliser pour 2026.
- Publication des déclarations d'accessibilité des sites : publication des déclarations d'accessibilité sur les différents sites / applications à destination des clients. Ces déclarations d'accessibilité sont disponibles via le bas de page depuis juillet 2025.
- Sensibiliser tous les collaborateurs aux enjeux de l'accessibilité du numérique, notamment au travers d'un livret de sensibilisation : démarrage en septembre 2024 se poursuit jusqu'en 2027.
- Création et mise à disposition d'outils aux collaborateurs pour intégrer l'accessibilité dans les services web, mobile et pdf : action à réaliser pour 2026.
- Clause accessibilité numérique systématiquement intégrée aux procédures d'achats : action réalisée, clause intégrée en 2023.
- Contact auprès des éditeurs tiers pour mise en accessibilité de leurs solutions : action à démarrer en 2025 et à poursuivre au fil des projets jusqu'en 2027.
- Mise à jour des procédures de conduite de projet pour y intégrer l'accessibilité : action à lancer.